



N°: _____ /C.P.M.P.S.S

Nouakchott, le في انواكشوط

PROCES VERBAL N°26/CPMPSS/17

SEANCE DU 22/06/2017

Point: Examen du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives au DAO N°01/T/UGP/CHACHN/2017 portant sur la construction d'un Centre hospitalier à Atar et un Centre d'Hémodialyse à Nouakchott.

L'an deux mille dix sept et le Jeudi 22 Juin à douze heures, la Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessus énuméré.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point :

Mode de passation : AOI

Financement : FSD

Autorité contractante : Ministère de la Santé/ UGP-CHACHN

Examen du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives au DAO N°01/T/UGP/CHACHN/2017 portant sur la construction d'un Centre hospitalier à Atar et un Centre d'Hémodialyse à Nouakchott.

Décision : Sur la base des éléments du rapport fournis par le rapporteur de la S/C d'analyse, La Commission approuve ledit rapport d'évaluation sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP et du Bailleur de Fonds.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE / Président CPMPSS
- Enouar Sadatt Ould YARBA / Membre CPMPSS
- Sidi Cheikh Naji AWANE / Membre CPMPSS
- Dr Doudou SALL / Membre CPMPSS
- Ahmedou Ould TOURAD / Membre CPMPSS
- Mohamed BODDE CHEIKH SIDIYA / Membre CPMPSS, rapporteur de la S/C d'analyse

Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 22 Juin 2017.